

Cette maladie est caractérisée par les signes suivants : Stupidité, —absence de spontanéité dans les mouvements, —ni volonté ni ardeur au travail, —tête basse, appuyée sur la mangeoire ou soutenue par la longe, —difficulté très-grande, sinon impossibilité de reculer, —aucune sensibilité apparente lorsqu'on introduit le doigt dans l'oreille. Le malade reste debout, les jambes antérieures croisées, si on les lui a placées ainsi. On observe quelquefois des accès frénétiques qui interrompent la somnolence.

La manière de manger et de boire du cheval immobile est aussi caractéristique. Il arrache la nourriture au râtelier et la jette par terre : ce n'est qu'alors qu'il la mange. On le voit souvent rester très-longtemps sans mâcher, avec la bouche plus ou moins remplie de foin ou de paille, comme plongé dans de grandes réflexions. Quand on lui présente à boire, il enfonce la tête dans le liquide jusqu'au-dessus des narines.

Cette maladie présente quelquefois des temps d'intermittence, surtout pendant l'hiver. C'est alors qu'on peut s'en défaire sans éveiller la défiance d'un acheteur trop confiant, —mais l'affection ne tarde pas à reparaître. C'est à cause de cela qu'on inscrit l'immobilité parmi les vices rédhibitoires.

Ordinairement, lorsqu'on découvre la maladie, elle est déjà incurable. Il faut alors soumettre le cheval à un régime délayant et rafraîchissant ; lui pratiquer quelquefois une saignée ou lui faire prendre un purgatif, suivant l'avis du vétérinaire, pendant que la maladie se manifeste le plus.

Le cheval immobile peut être utilisé au labour, à la herse et à quelques autres travaux de la campagne ; à tout autre usage, il serait dangereux de s'en servir, non-seulement pour lui, mais aussi pour son conducteur, car, pendant un accès, l'animal pourrait s'emporter sans retenue possible, tout briser devant lui ou se jeter dans un précipice.

Deux précautions indispensables à prendre ici, c'est de ne se servir que d'un collier bien large, qui ne comprime point les veines du cou, et d'éviter autant que possible d'exposer l'animal à l'ardeur des rayons du soleil.